

Déclaration commune soumise, dans le cadre de la Campagne mondiale pour une réforme visant à renforcer l'architecture de l'égalité des sexes (GEAR) à l'ONU, par Amnesty International, Asia Pacific Women's Watch, Association pour les droits de la femme et le développement, Center for Women's Global Leadership, Development Alternatives with Women for a New Era, African Women's Development & Communication Network (FEMNET), International Planned Parenthood Federation (IPPF), Women's Environment and Development Organization (WEDO), WIDE - Globalising Gender Equality and Social Justice, en consultation avec le Conseil économique et social (ECOSOC).

Pour les femmes, une entité des Nations unies plus forte Déclaration commune

La Campagne mondiale pour une réforme visant à renforcer l'architecture de l'égalité des sexes (GEAR) salue le choix du « *Financement de la promotion, de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes* » comme thème prioritaire de la 52^e session de la Commission sur le statut de la femme.

Nous nous félicitons également des déclarations faites par le secrétaire général et les États membres en faveur d'un renforcement de cette architecture aux Nations unies.

La Campagne GEAR, qui comprend désormais 82 organisations dans plus de 35 pays, veut faire admettre que la création, au sein des Nations unies, d'une entité plus forte pour les femmes permettrait de faire progresser l'égalité entre les sexes, ainsi que les droits et l'autonomisation des femmes, dans le monde entier.

Ces trois dernières décennies, les Nations Unies ont représenté une force de galvanisation pour les efforts visant à définir un vaste agenda mondial pour la paix et la sécurité, les droits humains, l'égalité entre les sexes, l'autonomisation des femmes, l'éradication de la pauvreté et le développement durable. De ce fait, des avancées significatives ont été enregistrées pour la condition des femmes, notamment avec la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le Programme d'action de Beijing, le Sommet du millénaire, et diverses agences ont produit un travail considérable sur des aspects spécifiques de l'égalité entre les sexes.

Toutefois, il manque toujours à l'ONU un mécanisme efficace permettant de tenir les engagements essentiels qui ont été pris. Actuellement, l'ONU compte plusieurs petites institutions insuffisamment financées, exclusivement axées sur les questions des femmes. D'autres institutions plus grandes font parfois du travail important sur l'égalité entre les sexes, mais il s'agit d'une part infime de leur mandat, qui bénéficie d'une faible priorité.

Comme le secrétaire général l'a déjà indiqué le 25 novembre 2007, la nouvelle entité devrait « *faire appel à toutes les ressources du système des Nations Unies pour mener à bien ses travaux en faveur de l'autonomisation des femmes et de la parité des sexes partout dans le monde.* » et « *aurait pour mission de mobiliser les forces du changement au niveau mondial et de favoriser de meilleurs résultats au niveau des pays.* ».

La campagne GEAR demande aux États membres des Nations unies, avec le soutien des organisations et mouvements de femmes, d'agir dès à présent pour la création d'une institution plus forte pour la défense des femmes au sein des Nations unies.

- Un nouveau poste de secrétaire général-e adjoint-e devra être créé pour diriger cette institution. Il assurera une représentation de haut niveau des droits des

femmes dans la prise de décisions des Nations Unies, à la fois en matière d'élaboration de politiques et de mise en œuvre des programmes aux niveaux mondial et local. Ce nouveau poste, par sa stature, permettra de diriger plus efficacement la résolution des problèmes d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes.

- La nouvelle entité devra assurer une importante présence sur le terrain et être dotée d'un solide mandat opérationnel, afin de pouvoir améliorer réellement la vie des femmes.
- La nouvelle entité devra disposer de ressources considérables et stables, afin de pouvoir répondre aux attentes et produire les résultats requis à tous les niveaux concernés. Elle doit recevoir un budget minimum initial compris entre 500 millions et 1 milliard de dollars (entre 335 millions et 600 millions d'euros approximativement). Ce budget devra être réévalué avec le temps.
- La nouvelle entité devra respecter l'obligation de rendre des comptes aux niveaux national et international, notamment par une implication significative de la société civile, et plus particulièrement des organisations non gouvernementales de femmes.
- La nouvelle entité doit également promouvoir l'intégration de la dimension d'égalité entre les sexes et des droits des femmes aux Nations unies, notamment dans les projets pilotes à l'échelle des pays et dans tous les processus de réforme des Nations unies.

Le renforcement du système d'égalité entre les sexes au sein des Nations unies est un élément crucial du financement pour le développement. Il permettra aux Nations unies et aux gouvernements de tenir leurs promesses, aux niveaux mondial et national.